



INSTITUT NATIONAL
DE L'INFORMATION
GÉOGRAPHIQUE
ET FORESTIÈRE

COMITÉ RÉGIONAL DE PROGRAMMATION DES RÉFÉRENTIELS GÉOGRAPHIQUES ET FORESTIERS

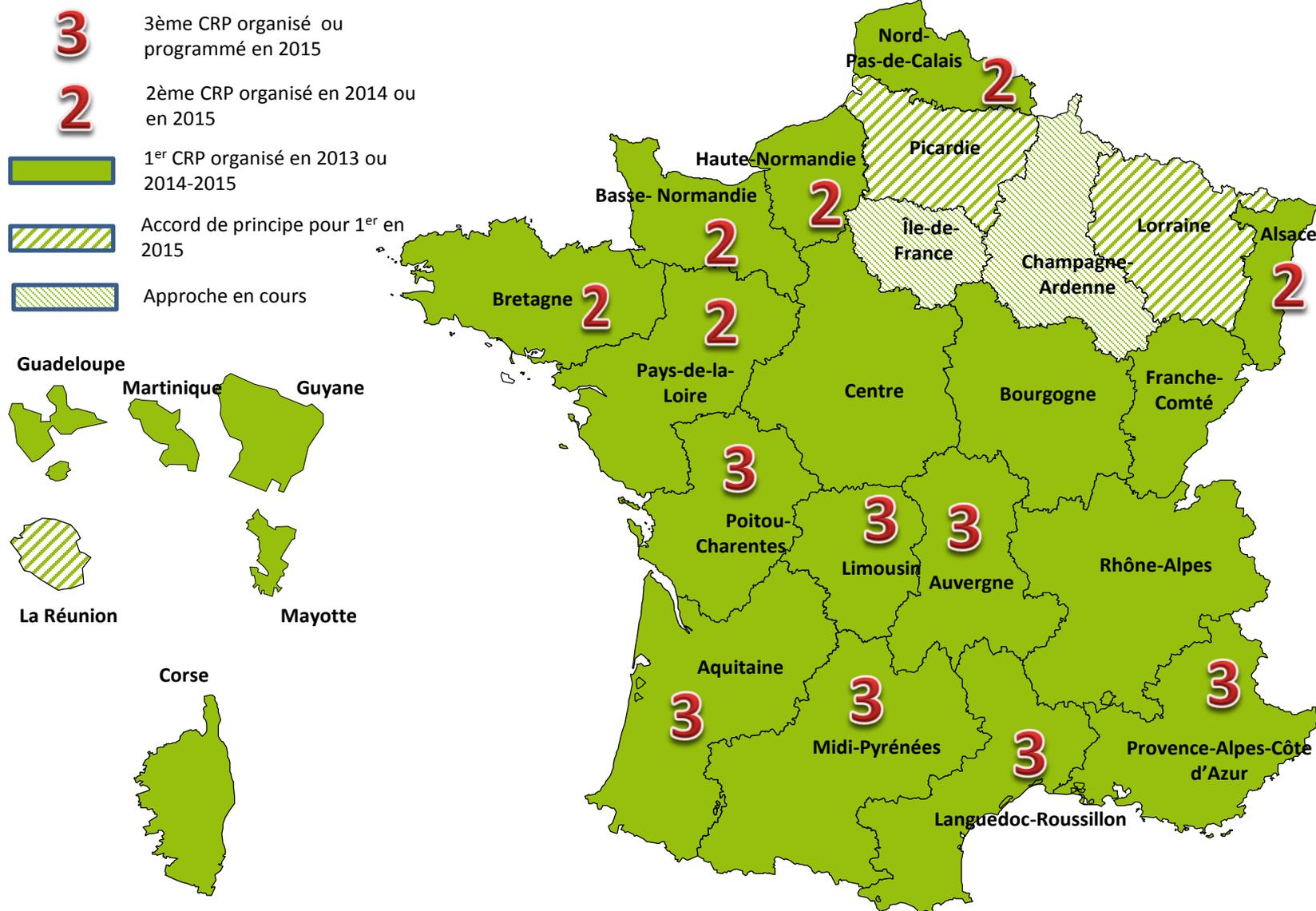
RÉGION AUVERGNE

CLERMONT-FERRAND LE 13 OCTOBRE 2015

Programme de service public
Observation du territoire
Aménagement du territoire
Référentiel forestier
Gestion urbaine
Données de référence

Elsa RIVAUD, chargée d'affaires Auvergne-Isère-Loire
François PERRUSSEL-MORIN, directeur interrégional centre-est

BILAN DE L' ORGANISATION DES CRPRGF 2015



INTRODUCTION

LE PROGRAMME DE L'IGN S'APPUIE SUR **UNE DESCRIPTION DU TERRITOIRE FAISANT AUTORITÉ** :

- **GUIDÉE PAR LES POLITIQUES PUBLIQUES** : l'aménagement du territoire, la gestion urbaine, la politique agricole commune (PAC), la prévention des risques, le programme national de la forêt et du bois, la mutualisation des systèmes d'information.....
- **ADOSSÉE À L'INFRASTRUCTURE DE VISUALISATION ET DE DIFFUSION DU GÉOPORTAIL, COMPATIBLE AVEC INSPIRE**

LE PROGRAMME TIENT COMPTE : <http://www.ign.fr/institut/publications/programme-service-public>

- Des travaux réguliers engagés, qui se poursuivront en 2016, 2017
- Des contraintes des politiques publiques,
- Des objectifs de cohérence nationale des référentiels,
- Du développement de la politique partenariale → **meilleure prise en compte des besoins locaux, laissant la place à une adaptation du programme pour certaines productions.**

PRÉVENTION DES RISQUES OBSERVATION DES TERRITOIRES

PRISES DE VUES AERIENNES DÉPARTEMENTALES



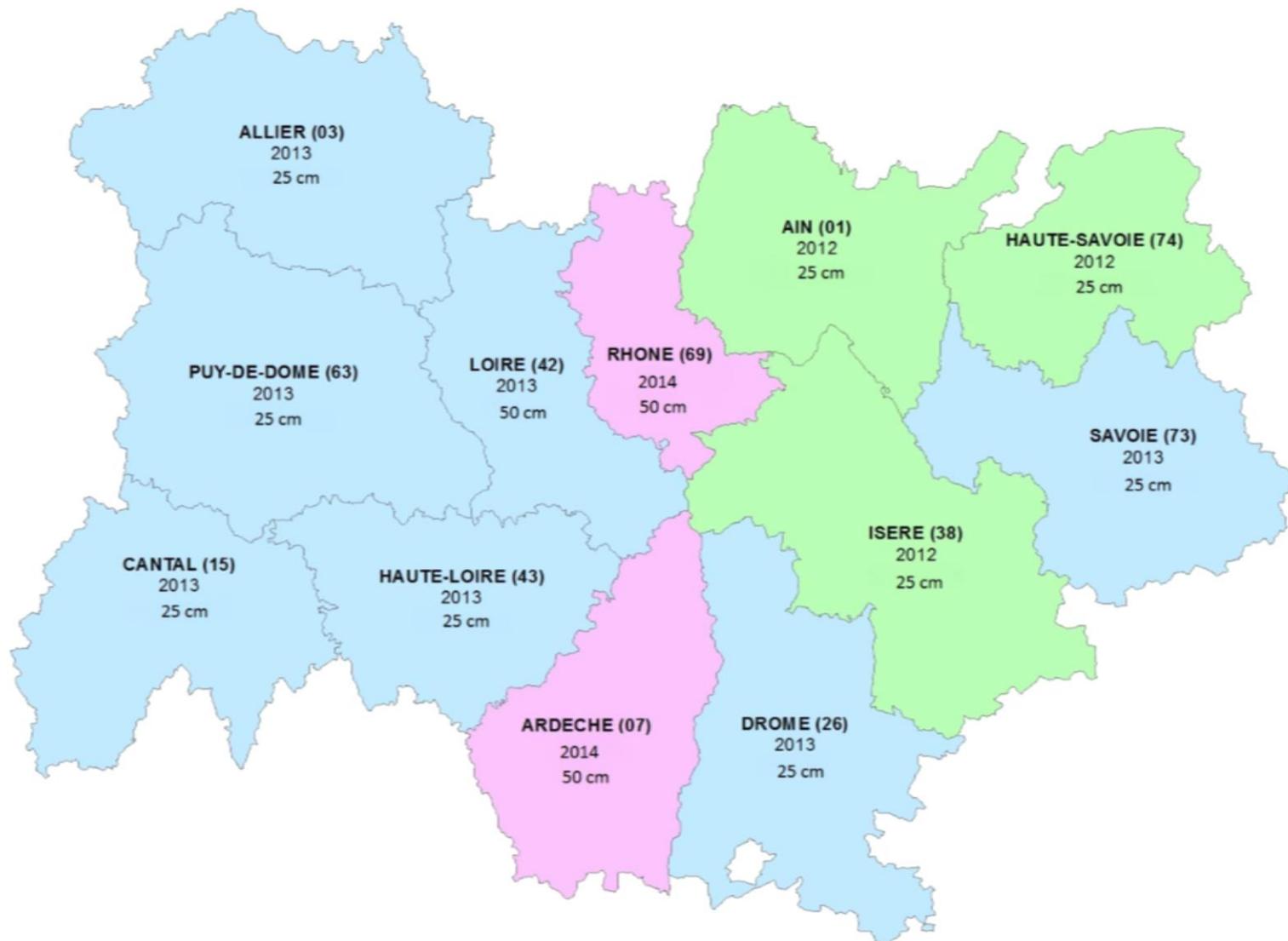
■ Etat des lieux :

Département	Année de prise de vues	Date de disponibilité	Source	Résolution
03	2013	2014	I.G.N	25 cm
15	2013	2014	I.G.N	25 cm
43	2013	2013	CRAIG	25 cm
63	2013	2013	CRAIG	25 cm

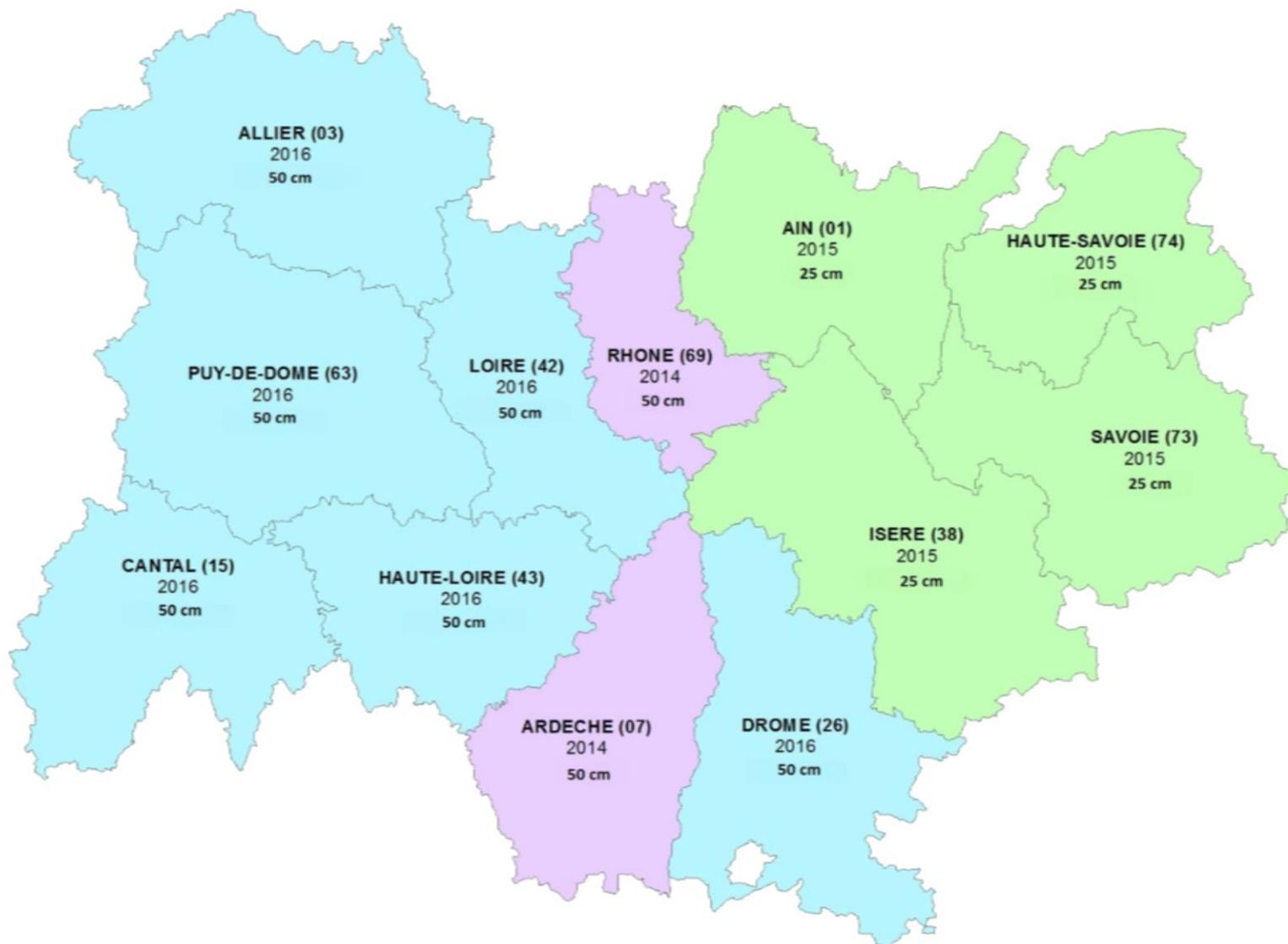
■ Rappel des principes :

- Mutualisation des ressources avec les acteurs locaux
- Programme « socle » à 50 cm réalisé par l'IGN hors partenariat
- Contrainte d'actualité pour le Ministère de l'Agriculture

PRISES DE VUES AERIENNES DÉPARTEMENTALES DISPONIBLES



PRISES DE VUES AERIENNES DÉPARTEMENTALES PROGRAMME 2015-2016



PRISES DE VUES AÉRIENNES DÉPARTEMENTALES

■ Programme 2016 :

Région	Année	source	Résolution	Surcoût
Auvergne	2016	I.G.N	50 cm	Subvention pour charge de service public (SCSP)
Auvergne	2016	I.G.N	25 cm	Subvention régionale de partenariat

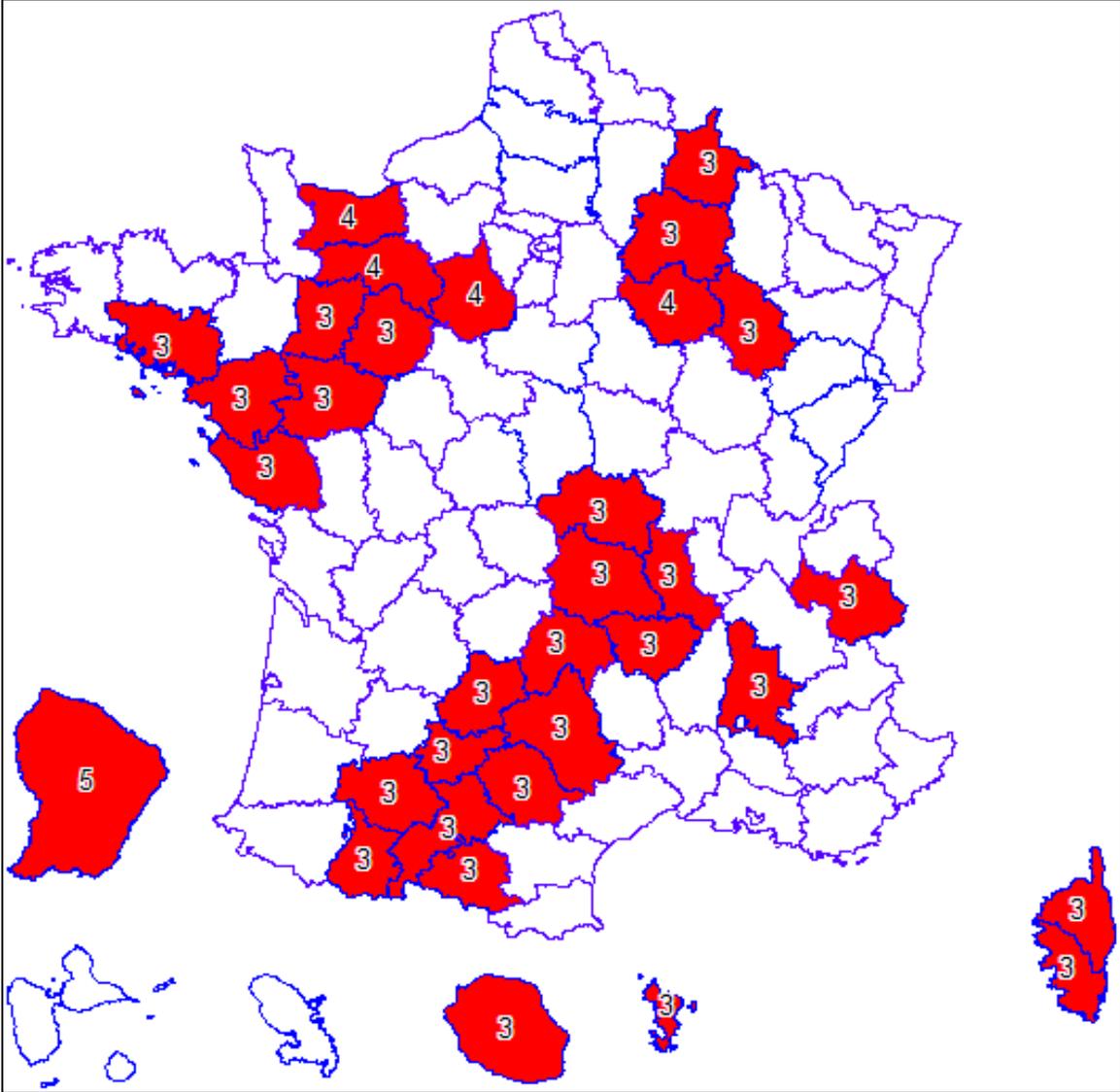
Décision du conseil d'administration du CRAIG du 07/07/2015 :
Résolution PVA 2016 à **50cm**

Programmation possible d'une PVA à 25 cm avec la mise en place d'un partenariat régional

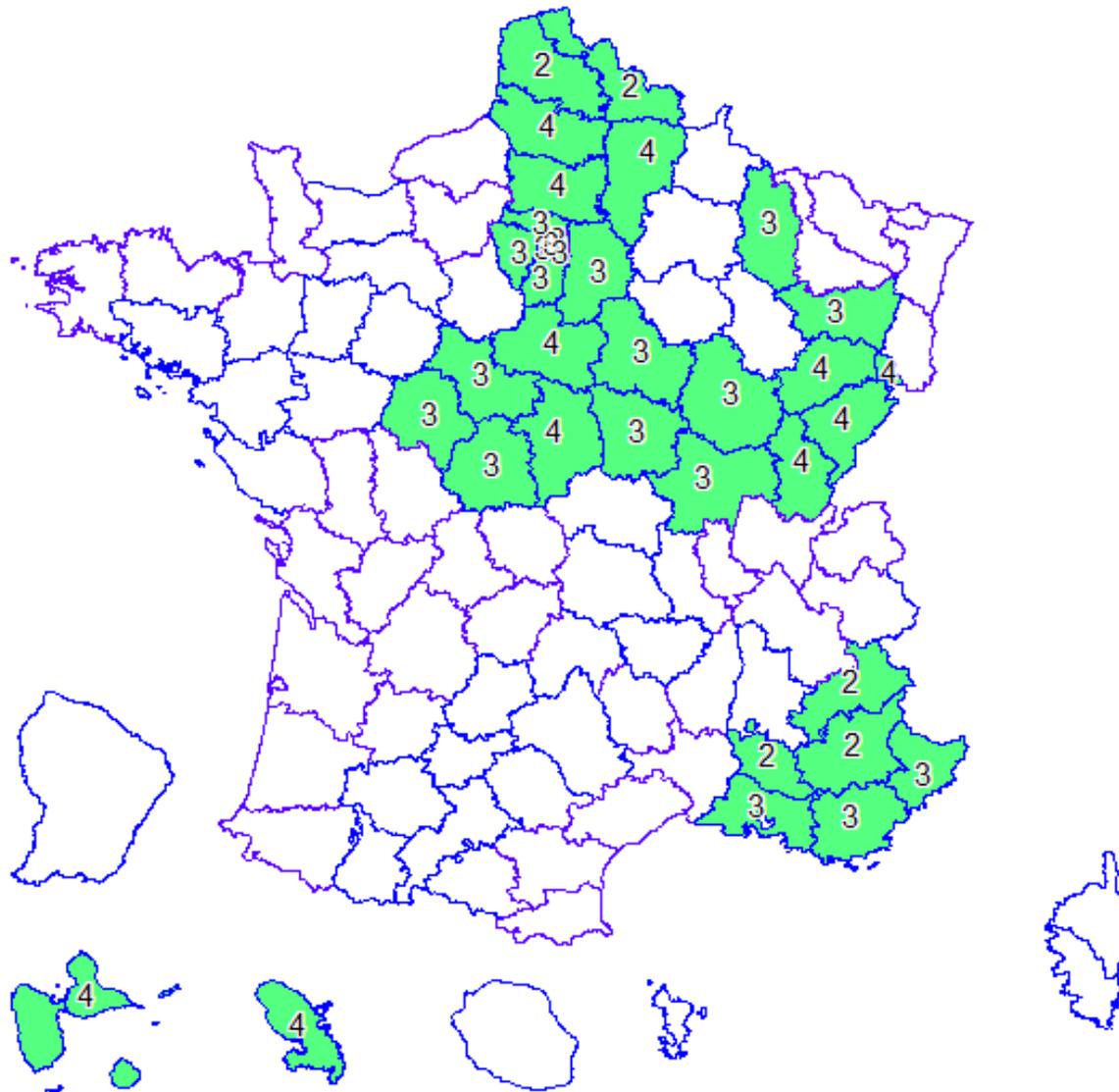
A finaliser : montage du projet avec financement régional complémentaire

Échéance : Prise de vues été 2016

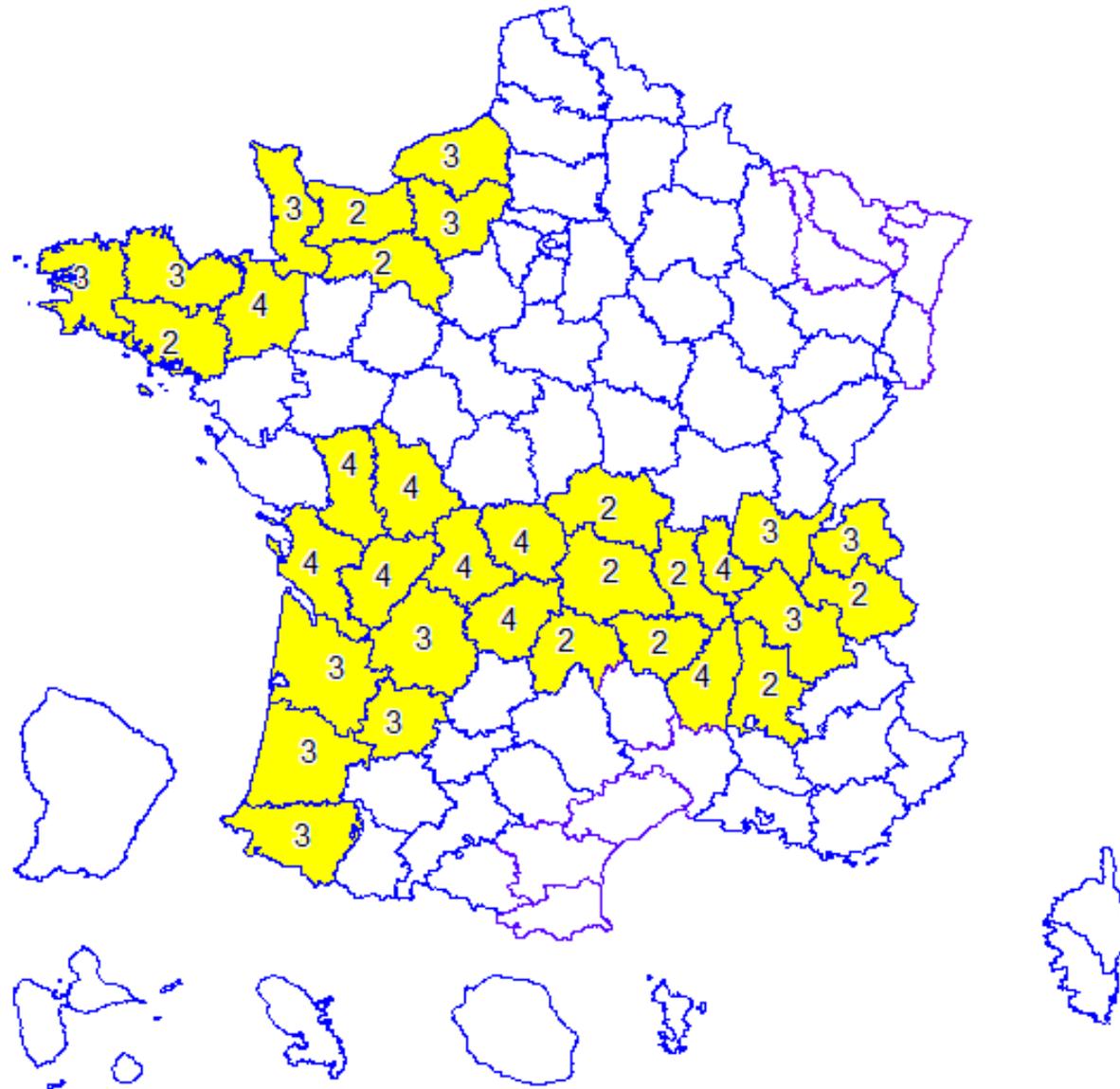
PVA 2016 : HYPOTHÈSE DE DÉCOUPAGE RÉGIONAL



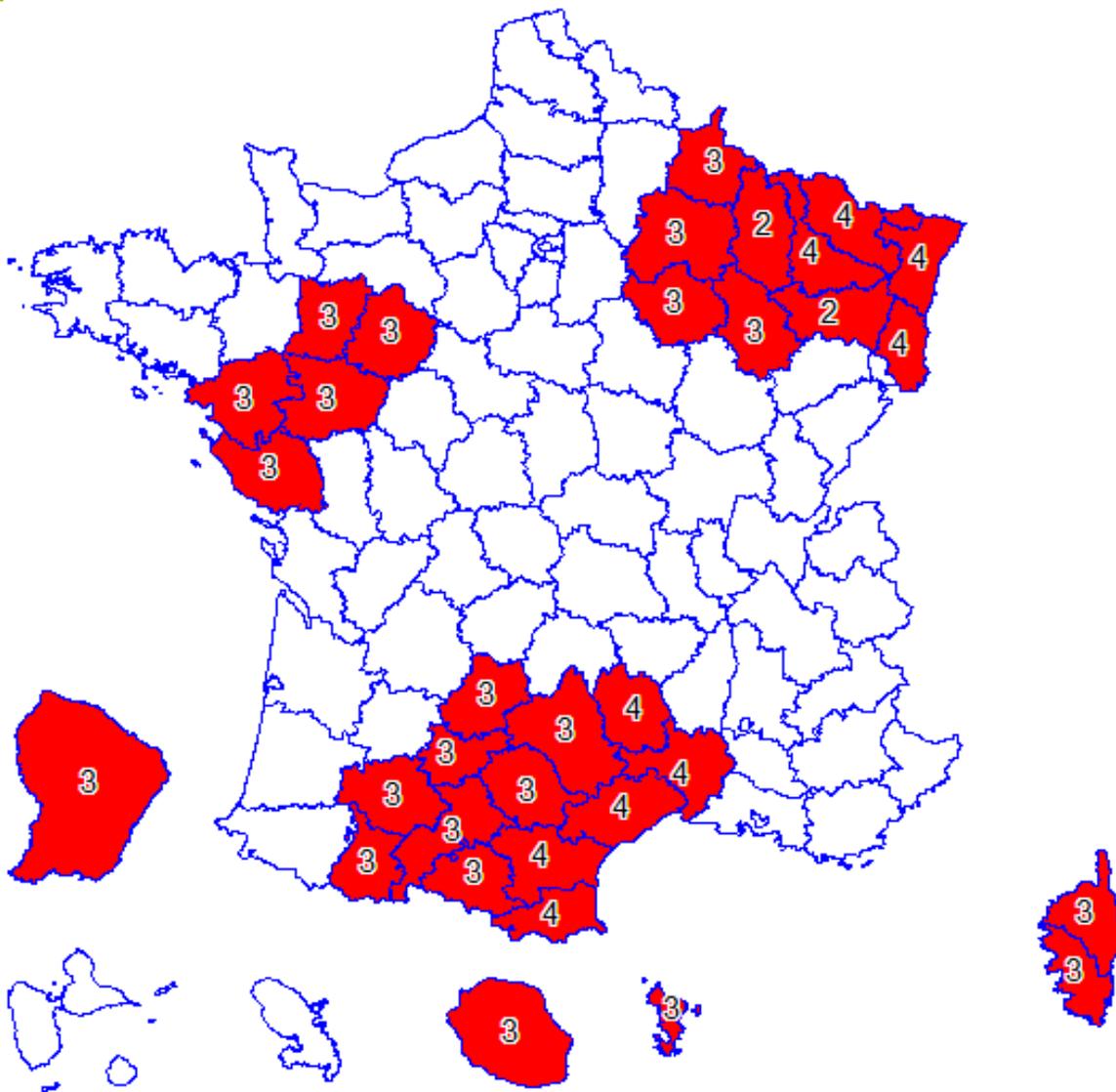
PVA 2017 : HYPOTHÈSE DE DÉCOUPAGE RÉGIONAL



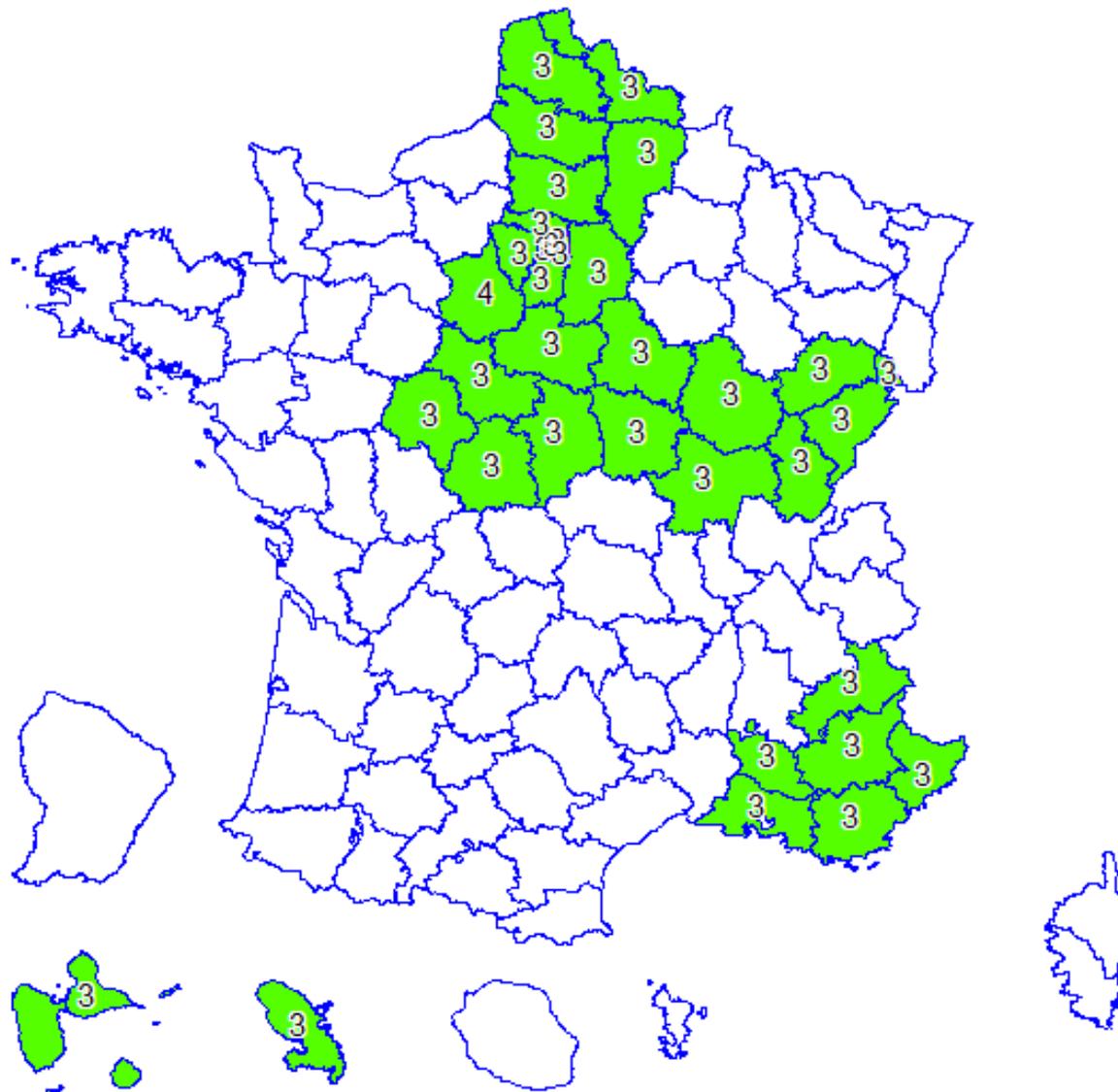
PVA 2018 : HYPOTHÈSE DE DÉCOUPAGE RÉGIONAL



PVA 2019 : HYPOTHÈSE DE DÉCOUPAGE RÉGIONAL

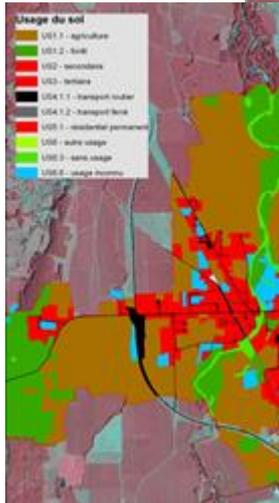
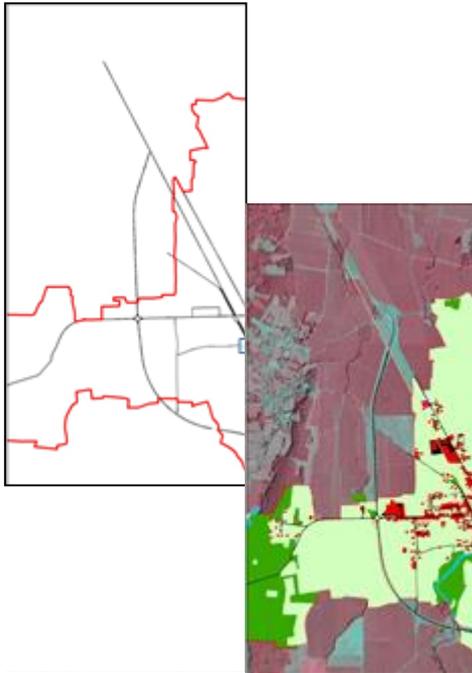


PVA 2020 : HYPOTHÈSE DE DÉCOUPAGE RÉGIONAL



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

OCCUPATION DU SOL À GRANDE ÉCHELLE (OCS GE)



- **Actions au niveau national : MEDDE-DGALN**
 - Nomenclature nationale distinguant les composantes de couverture et d'usage des sols, tel que préconisé par la directive INSPIRE (2007/2/CE)
- **Actions au niveau national : IGN**
 - Programme de production défini en partenariat avec les régions pour couvrir le territoire national
 - Outils de production, production interne et sous-traitance
 - Production d'un état initial appelé « ossature », dans le cadre de partenariats
 - Structuration de l'espace dans la durée
 - Emboîtement des données locales

OCCUPATION DU SOL A GRANDE ECHELLE



CS1.1.1.1	Zones Batiées
CS1.1.1.2	Zones non Batiées
CS1.1.2.1	Zones à matériaux minéraux
CS1.2.2	Surfaces d'eau
CS2.1.1.1	Peuplement de feuillus
CS2.1.1.2	Peuplement de conifères
CS2.1.1.3	Peuplement mixte
CS2.1.2	Formations arbustives et sous-arbrisseaux
CS2.1.3	Autres formations ligneuses
CS2.2.1	Formations herbacées

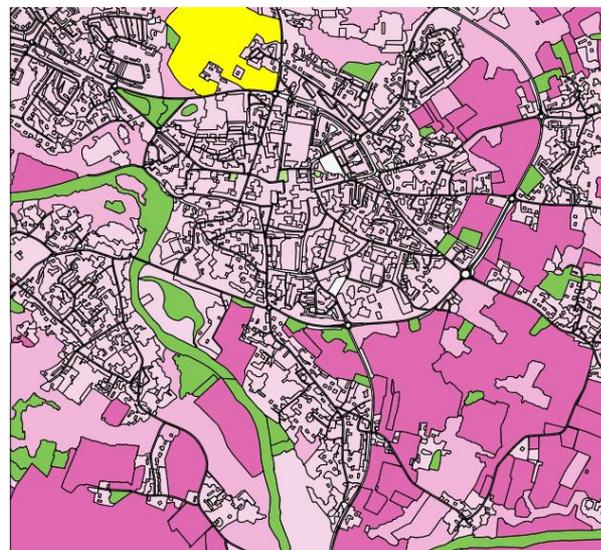
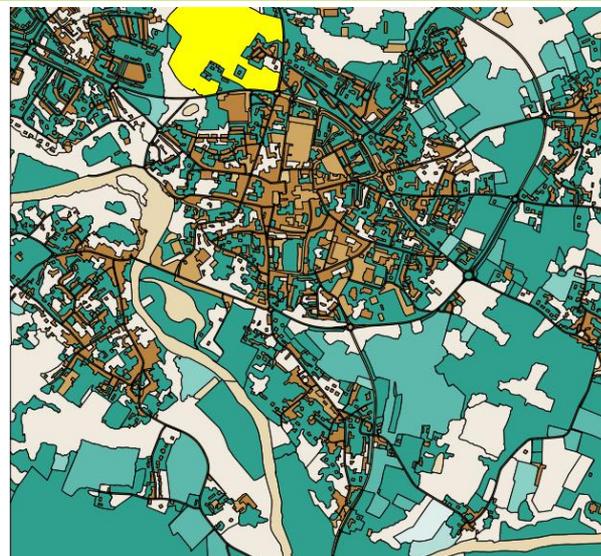
LEGENDE « Couvertures »

ZONE TEST DE VERTOU (44)

LEGENDE « Usages »

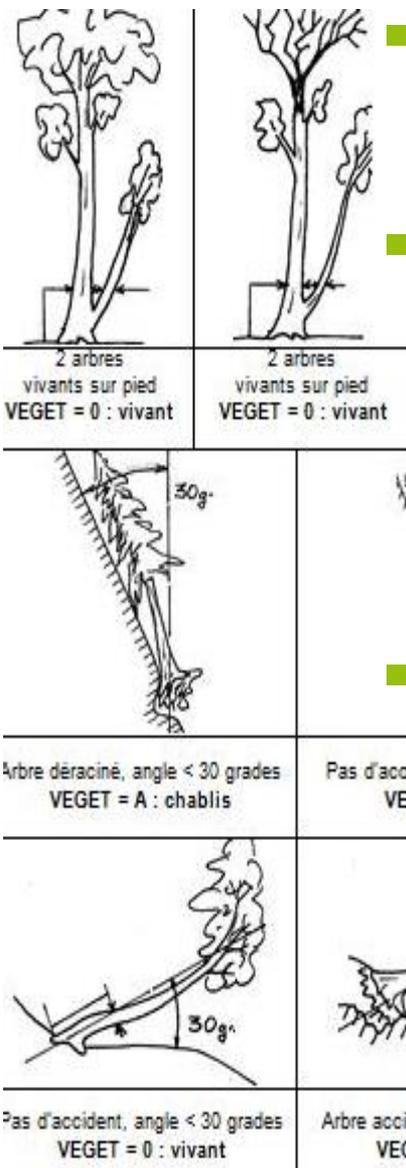


US1.1	Agriculture
US1.2	Sylviculture
US235	Production secondaire, tertiaire et usage résidentiel
US4.1.1	Routier
US4.3	Réseaux d'utilité publique
US6.1	Zones de transition
US6.3	Sans Usage



RÉFÉRENTIEL FORESTIER

INVENTAIRE FORESTIER À FAÇON



- **IGN RECONNU COMME EXPERT POUR LA CONCEPTION D'INVENTAIRE ET LE CALCUL DE DONNÉES TERRAIN**

- **RÉPONSE À DES BESOINS SPÉCIFIQUES**

- Evaluation de la ressource sur un territoire, pour la mise en place de plans d'approvisionnement locaux, d'études dans le cadre du changement climatique...
- Deux inventaires à façon réalisés (2014) et en cours (2015) : Massif du Fumelois (47), Région Bretagne

- **MODALITÉS DE MISE EN PLACE**

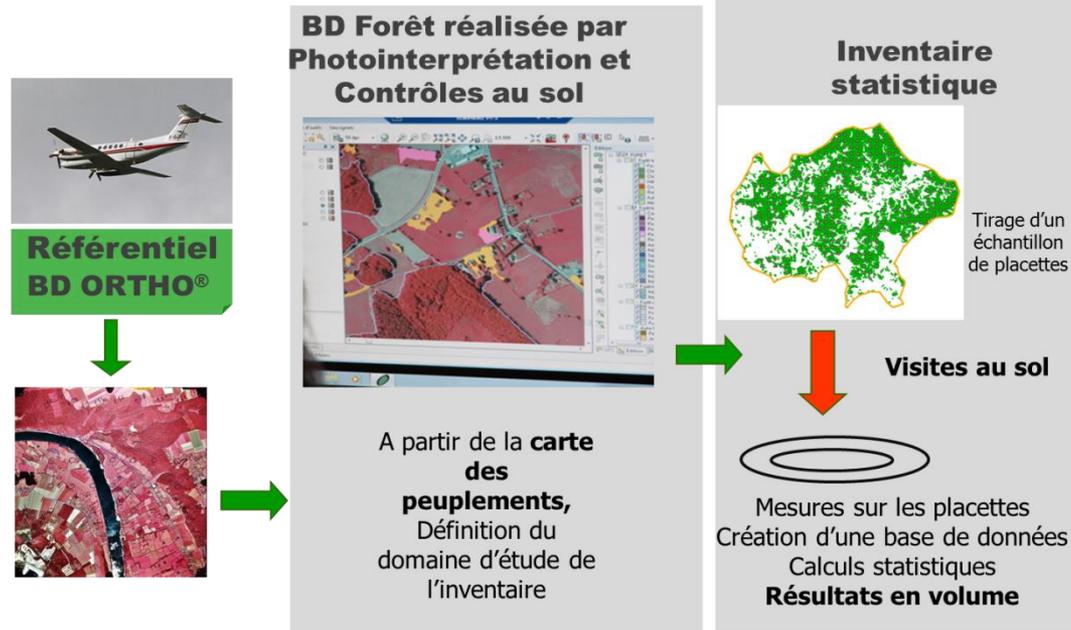
- **Spécifications** : un organisme porteur du projet (interprofession, plateforme régionale, CNPF local, EPCI...)
- **Mutualisation financière** : Etat, Région, Europe, Conseil Départemental ou Plateforme régionale et Europe, ou interprofession....
- **Coût environ 30 K € hors levés terrain**

INVENTAIRE FORESTIER À FAÇON



3 PHASES :

■ CONCEPTION DE L'INVENTAIRE ET DOCUMENTATION ASSOCIÉE



■ LEVERS DE TERRAIN (étudiants école forestière formés et encadrés par professionnel (CNPF))

■ CALCULS (évaluation des volumes, accroissement, prélèvement), ET RÉSULTATS

GESTION URBAINE

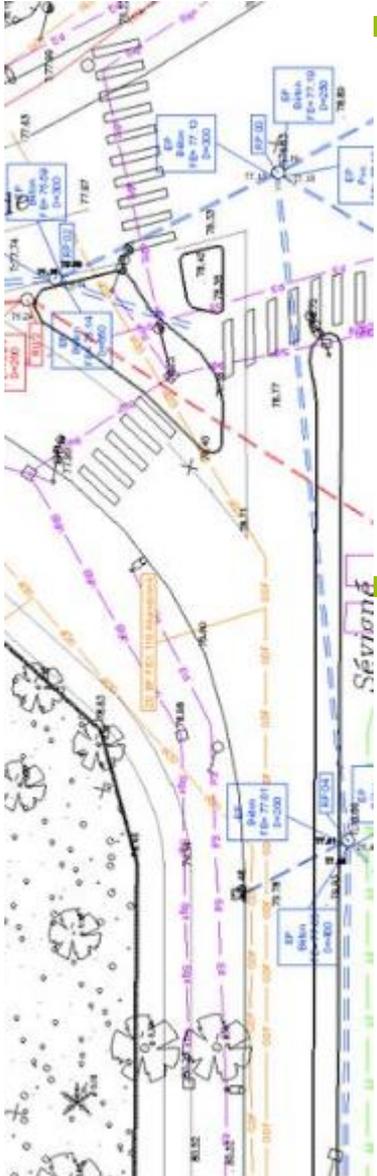
RÉFÉRENTIEL À TRÈS GRANDE ÉCHELLE / PCRS

I ENJEU NATIONAL

- Arrêté du 15/02/2012 : obligation de partager la position des réseaux à 40 cm près et à les afficher sur « le meilleur lever régulier à grande échelle disponible, établi et mis à jour par l'autorité publique locale compétente ».
- D'ici 2019 : tous les réseaux sensibles (en urbain) , 2026 tous les réseaux
- Recherche de mutualisation

TRAVAUX 2014-2015

- **Spécifications** : travaux du CNIG → spécifications éditées le 16 janvier 2015 dans le cadre d'un appel à commentaires qui s'est terminé le 13 mars.
- **Expérimentation** : Communauté d'agglomération du bassin d'Aurillac



GÉOPORTAIL DE L'URBANISME

L'ORDONNANCE S'INSCRIT DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA DIRECTIVE INSPIRE 2007/2/CE DU 14 MARS 2007

Géoportail de l'Urbanisme

Comment ça marche ? Cartographie Recherche Connexion Inscription

Rechercher une adresse, une ville, un lieu

PUBLIER DES DONNÉES

Connectez-vous !

DÉCOUVREZ LE SERVICE

Particuliers
Vous avez des projets de construction, d'extension sur votre parcelle ?
Vous souhaitez simplement consulter les règlements d'urbanisme qui s'appliquent chez vous et plus largement dans votre commune ?
➤ Entrez votre adresse ou le nom de votre commune ci-dessus pour les découvrir

Professionnel
Vous êtes un professionnel de l'urbanisme ?
➤ Recherchez et téléchargez rapidement les règlements qui impactent votre projet
➤ Contrôlez la conformité au standard CHG des données que vous produirez pour le compte d'une collectivité territoriale ou d'un service de l'état (PLU, POS, CC, SUP)
➤ Publiez des données pour le compte d'une autorité compétente

Autorité compétente
Collectivité territoriale ou service de l'état, vous êtes en charge de la production et de la diffusion de documents d'urbanisme (PLU, POS, CC, SCOT) ou de servitudes d'utilité publique...
➤ Alimentez le portail national de l'urbanisme

LES MOTS DE L'URBANISME
PLU, SCOT, POS, servitudes... les termes techniques de l'urbanisme expliqués simplement
➤ consultez le glossaire

CLEFS POUR COMPRENDRE
Comment lire un document d'urbanisme ?
Comment trouver le document d'urbanisme concernant sa parcelle ?
Retrouvez les rubriques d'aide et d'information dans le **foire aux questions (FAQ)**

INFOS
Le service en chiffres
La base de service contient actuellement:
3 PLU
8 SUP

BIENVENUE SUR LA VERSION DE DÉVELOPPEMENT DU GÉOPORTAIL DE L'URBANISME (V0.7)
Le Géoportail de l'urbanisme, en cours de développement, sera un guichet unique pour la

Géoportail de l'Urbanisme

Comment ça marche ? Cartographie Recherche Connexion Inscription

Rechercher un lieu, une adresse

rechercher par parcelle

DOCUMENTS D'URBANISME
Zone couverte par le PLU de la commune de NAVARRE, approuvé le 2913-02-24
Zone classée N, zone naturelle à protéger, en application du règlement du DU

Ensemble des pièces écrites

PLAN DU SITE
Comment ça marche ?
Cartographie
Questions/Réponses
Inscriptions

ACE
FAQ
Liste de documents d'urbanisme
Glossaire

PARTENAIRES
géoportail.pouv.fr
Liste de guichets
gouv/urbanisme.fr

- **Maîtrise d'ouvrage MEDDE / DHUP**

- **Principe de « guichet unique »**

- **2 interfaces :**

- Citoyen (consultation des cartes et des pdf)

- Autorités compétentes : télé-versement des Servitudes d'Utilités Publiques (S.U.P.) ou des Documents d'Urbanisme (D.U)

- **Échéances :**

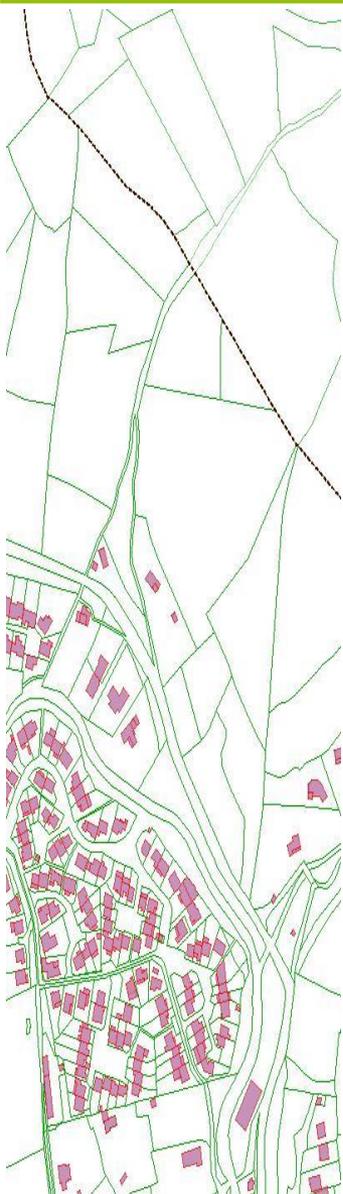
- 2015 : questionnaires de S.U.P. (démarrage)

- 2016 : collectivités (D.U. si modification)

- 2020 : S.U.P. et D.U publiés sur GPU pour être opposables.

LES DONNEES DE RÉFÉRENCE

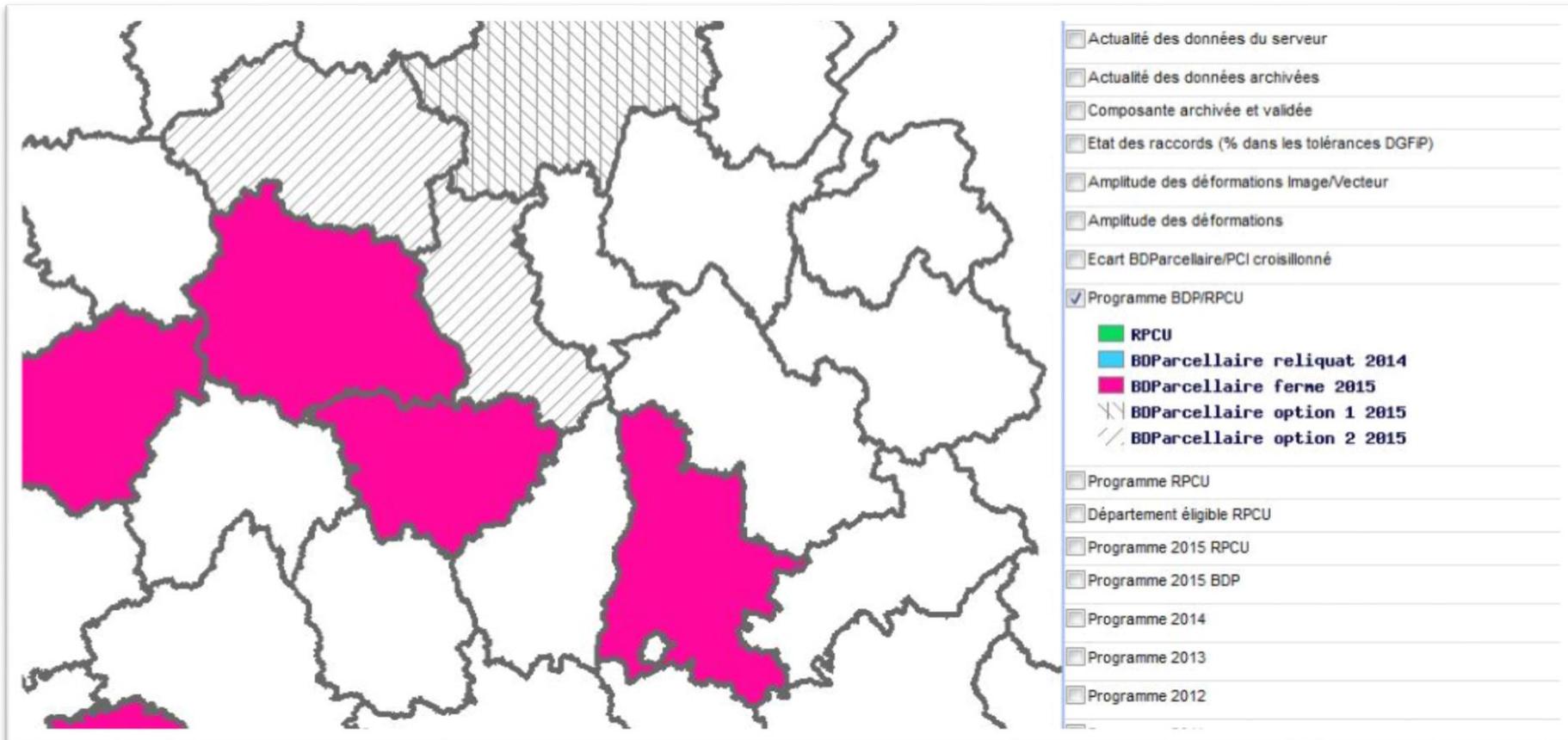
BD PARCELLAIRE



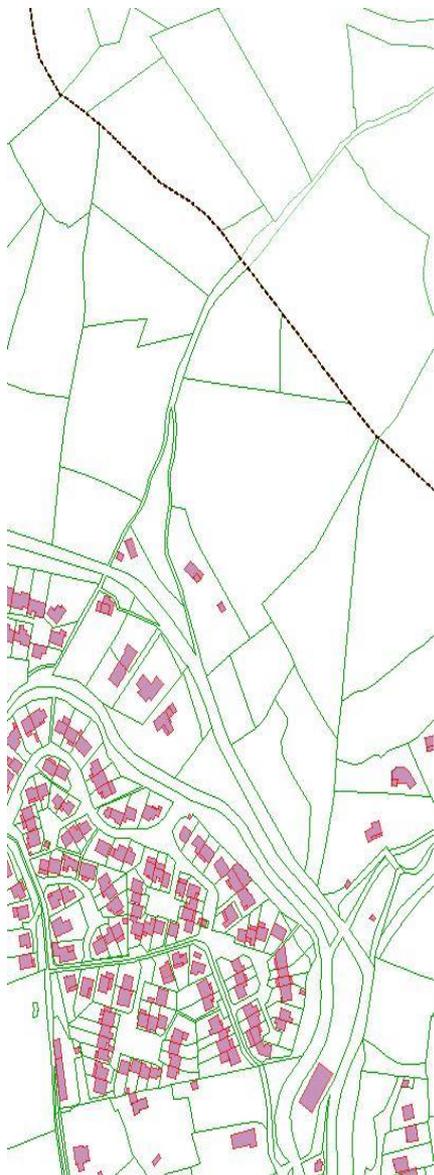
■ Etat des lieux :

Département	Données	Disponibilité de la BD PARCELLAIRE®	Actualité des données DGFIP disponibles
03	Vecteur (103) Image (217)	2014	2013
15	Vecteur (206) Image (54)	2015	2013 (178) 2014 (82)
43	Vecteur (117) Image (143)	2013 Prochaine MAJ début 2016	2011 (2) 2013 (251) 2015 (7)
63	Vecteur (470)	2014 Prochaine MAJ début 2016	2011 (1) 2012 (398) 2013 (66) 2014 (5)

BD PARCELLAIRE : 2015



REPRÉSENTATION PARCELLAIRE CADASTRALE UNIQUE



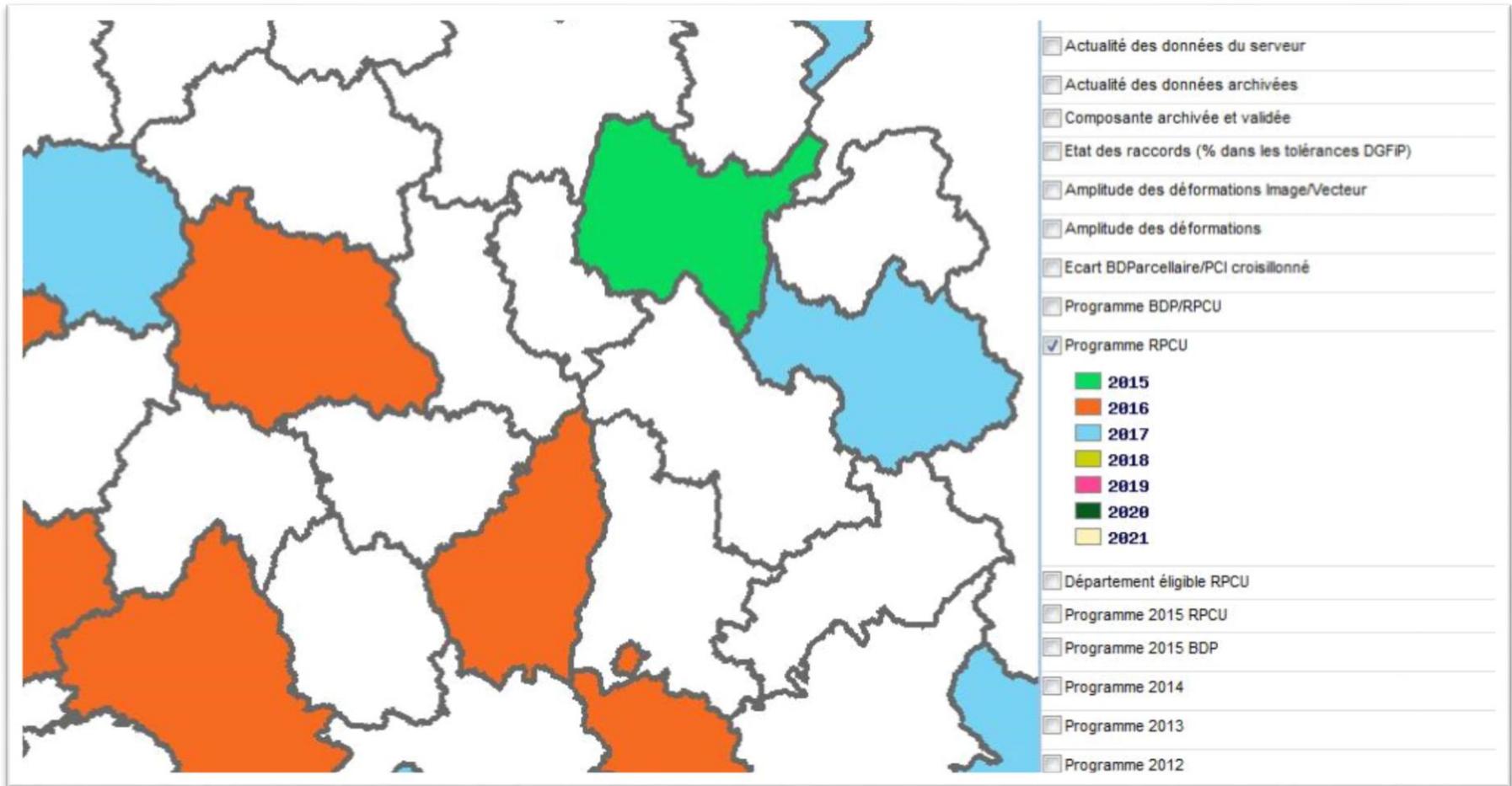
Principes :

- Production conjointe de la RPCU par la DGFIP et l'IGN sur la base de la convention du 22 mai 2014
- Programmation pilotée par un comité de suivi trimestriel (IGN-DGFIP-MEDDE)
 - Le département doit être entièrement en PCI vecteur
 - Les DDFIP listent leurs programmes de travaux topographiques
 - L'IGN fait remonter les besoins de ses partenaires
- Mise en place de comités départementaux RPCU au fur et à mesure du démarrage des productions départementales
 - Suivi de la production
 - Mutualisation des données locales contribuant au processus
 - Traitement des zones complexes

Actions d'accompagnement par l'IGN

- Travaux en cours afin de fournir différents niveaux d'accompagnement pour le recalage des données métiers.

REPRÉSENTATION PARCELLAIRE CADASTRALE UNIQUE



BASE ADRESSE NATIONALE



■ ENJEU NATIONAL

- Entreprises et organismes publics en forte demande d'une base adresse :
 - référence reconnue à l'échelle nationale,
 - garantissant une exhaustivité et une homogénéité accrues,
 - respectant les normes standard de niveau national,
 - conforme à INSPIRE.

➔ données d'autorité garantissant une qualité de services [sécurité civile, interventions des SDIS...; courrier, livraison, services à domicile...]

■ ACTIONS IGN

- Un projet original : Associer autour d'un « bien commun » l'État, un de ses établissements publics – l'IGN, une grande entreprise – La Poste et une ONG – OSM.
- Constitution de la Base Nationale Adresse (BAN) : **adresse.data.gouv.fr**
 - base adresse unique partagée,
 - mise à jour par les communes (Guichet mairie), les partenaires (INSEE, SDIS, La Poste, ...) et l'IGN.

➔ Développement des outils collaboratifs RiPART et WebPART, de plugins RiPART pour ARCGIS et pour QGIS

BASE ADRESSES NATIONALE (BAN) ACCORD ETAT - IGN - LA POSTE - OSM

Constitution de la BAN



**Annonce officielle
le 14 novembre 2014**

*En présence du Secrétaire d'Etat chargé de
la Réforme de l'Etat et de la Simplification,
Thierry Mandon*

IGN
INSTITUT NATIONAL
DE L'INFORMATION
GÉOGRAPHIQUE
ET FORESTIÈRE


LE GROUPE LA POSTE


OSM



Administrateur
Général des
Données et la
mission Etalab

Association pour constituer **la BAN**,
référentiel clé pour **l'économie**,
la société et le **service public**.

**=> Signature le 15 avril 2015 d'une convention qui affirme la continuation du
travail entre fondateurs**

LA BAN, C'EST QUOI ?

Infrastructure qui permet de recenser l'ensemble des adresses du territoire et de leur associer des coordonnées géographiques

Services autour de l'adresse

(Géocodage, validation des données, etc.)

**BASE
ADRESSE DE
REFERENCE**

Consultation des données

(adresses, voies, lieu-dit, parcelles, bâtiments, etc.)

Remontée d'informations

(guichet mairie, création ou modification de voies et numérotation, etc.)

CARTOGRAPHIE



■ Etat des lieux :

- L'IGN a entrepris une réfection complète de la carte de base au 1:25 000 nécessitant une étape de collecte sur le terrain suivie d'une rédaction semi-automatique.

■ Principes :

- Achèvement de la collecte fin 2016
- Production en parallèle d'une cartographie « SCAN Express » dérivée automatiquement des bases de données.

■ Mise à jour :

- Disponibilité du SCAN Express actualisé 2 fois par an

CARTOGRAPHIE : PROGRAMME 2016

